



Le mot du Maire

Je vous présente, au nom de l'ensemble du conseil municipal et en mon nom, mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur et d'épanouissement pour vous et pour vos proches.

Je souhaite tout d'abord rendre hommage à M. Leray qui nous a quitté le 11 novembre après avoir œuvré pendant 33 ans au développement de notre commune et à l'amélioration de notre quotidien dont 24 années comme Maire durant lesquelles il a marqué de son empreinte la bonne gestion communale.

Chaque année débute sur de bonnes résolutions, puis se poursuit avec des perspectives et des événements heureux ou malheureux, des douleurs ou des bonheurs ressentis personnellement ou collectivement. C'est positif et en envisageant l'avenir avec optimisme, en favorisant la fraternité, qu'un nouvel état d'esprit porteur d'espoir et facteur de réussite apparaît.

Cette période est l'occasion de nous souhaiter la santé sans laquelle le reste est difficile voire parfois impossible, l'énergie et l'enthousiasme nécessaires pour transformer ces vœux en réalités, l'analyse et l'action qui nous permettent d'aller de l'avant et d'atteindre les objectifs.

Souhaitons nous, malgré les difficultés de toutes sortes, une motivation à la hauteur de nos espérances et une foi solide en un avenir meilleur grâce à notre travail et à notre engagement collectif citoyen.

Jean HAREL

Mairie :

14h-17h

mardi - vendredi

02 99 73 01 85

mairiedelanrigan@orange.fr

Permanence du Maire :

1^{er} samedi du mois
9h-11h.

Sommaire

Le mot du Maire	1
CR conseil municipal du 25/10/17	2
du 08/12/17	
Infos à Lanrigan	3
Lanrigan en 2017!	4
A vos Agendas	10

Évènements à venir

CONSEIL MUNICIPAL

17 JANVIER

ANIMATIONS

7 FEVRIER : JEUX DE
SOCIETE ET BELOTE

26 JANVIER

CAFE CULTUREL

17 FEVRIER

REPAS TAJINE

DU COMITE DES FETES

Conseil Municipal du 25 octobre 2017

*** Validation de l'inventaire des cours d'eau de la commune**

La commune de Lanrigan fait partie du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Rance-Frémur-Baie de Beaussais (SAGE). Suite aux relevés effectués par le technicien du Syndicat du Linon, le conseil municipal valide cet inventaire dont la cartographie est consultable en mairie.

*** Création d'un point relais bibliothèque**

Suite à l'adhésion au réseau des bibliothèques et médiathèques du territoire, le conseil municipal souhaitait ouvrir 2 fois/mois un point relais bibliothèque à Lanrigan.

Suite aux questionnaires, 2 personnes sont volontaires pour la gestion du point relais. Celui-ci sera mis en place au 2^{ème} semestre 2018.

*** Indemnité de conseil et de budget alloués au comptable du Trésor pour l'année 2017.**

Au titre d'indemnité de conseil et de budget, le comptable du trésor percevra une indemnité de 219,37 €. Cette décision a été actée par 5 voix pour, 1 abstention et 2 contre.

*** Vente de l'ancien photocopieur**

L'association MotoClub Meillacois dont la trésorerie est assurée par Mme Karine LEMUR, s'est portée seule acquéreur pour un montant de 50€.

Conseil du 8 décembre 2017

*** Adhésion 2018 à l'Office des Sports de la CCBR**

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de cotiser pour 1€/an/habitant à l'office des sports de la CCBR.

*** Adhésion 2018-2021 au Conseil en Energie Partagé CEP proposé par le Département 35.**

Afin de continuer nos efforts dans les économies en énergie, ce service de conseil sera sollicité par la commune. Le coût annuel est de 55€/an.

*** Approbation de la charte de gouvernance Plan Local d'Urbanisme intercommunal PLUi**

Le conseil municipal approuve la modification des statuts de la communauté de communes Bretagne Romantique pour la compétence aménagement de l'espace communautaire concernant:

- le schéma de cohérence territoriale et le schéma de secteur.
- les plans locaux d'urbanisme et les documents d'urbanisme
- les zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire

Et par conséquent approuve la charte de gouvernance PLUi

*** Remplacement des panneaux de signalisation au passage à niveaux des Rosais.**

Le service voirie de la CCBR remplacera pour le compte de la commune les panneaux pour un montant de 788€HT.

*** Aménagement autour de la chapelle de Land'huan**

L'entreprise Courtais a été choisie pour l'abattage, le déchiquetage, l'évacuation du bois et le dé-souchage pour un montant de 650€HT. Le choix de la clôture sera décidé ultérieurement.

Infos à Lanrigan

*** Enquête Publique sur les chemins ruraux**

Par arrêté municipal en date du 10 novembre 2017, est prescrite, du 9 janvier 2018 au 23 janvier 2018, une enquête publique préalable à la cession de chemins ruraux et une régularisation de voie communale sur la commune de Lanrigan.

Madame Christiane PRIOUL a été désignée comme commissaire enquêtrice. Les pièces du dossier seront déposées à la mairie du mardi 09 janvier 2018 au mardi 23 janvier 2018 à 17 heures inclus afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture mardi et vendredi après-midi de 14h à 17h et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à la commissaire enquêtrice qui recevra personnellement à la mairie le mardi 23 janvier 2018 de 14h à 17h.



Lanrigan en 2017 !



Cérémonie des Vœux en 2017



Soirée du comité des Fêtes



*Soirée Vannerie
avec les Z'Amuzous*





Concert de Sève organisé par les Z'Amuzous et les Pratos



Concours de Palets et Fête communale en Mai



2^{ème} phase des travaux de la traversée du bourg



Juillet

Repas des Aînés



Messe du 15 Août à la chapelle de Land'uan



Septembre

Soirée Country en Septembre

Café culturel sur l'avenir de l'agriculture proposé par les Z'Amuzous





NOVEMBRE

Soirée Châtaignes avec les Z'amuzous



Messe de la St-Hubert



Sortie Cinéma offert par le Comité des Fêtes aux enfants de Lanrigan suivi du goûter

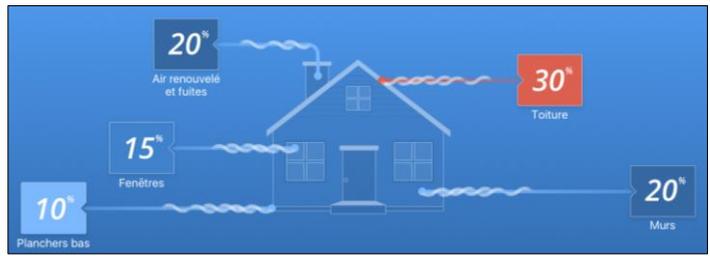
Décoration du sapin, Atelier Créatif de Noël et Mise en lumière de la commune.



Décembre

* Prime Isolation

La prime isolation est une subvention de l'état qui permet de réaliser une isolation des combles perdus pour 1 euro symbolique, alors que ces travaux coûtent normalement plusieurs milliers d'euros.



Pourquoi isoler ses combles ?

Les combles sont l'espace qui existe entre le toit d'une maison la pièce la plus haute de celle-ci. Si la surface de cette pièce est transformable en espace habitable, on l'appellera combles aménageables, sinon cette surface portera le nom de combles perdus. De nombreuses études ont démontré que le toit est le point faible d'une maison concernant la dissipation de chaleur. Ainsi ce n'est pas moins de 30% de votre chauffage qui est perdu à cause d'une mauvaise isolation du toit. C'est pourquoi isoler les combles perdus vous permet de réaliser des économies de 30% sur vos factures énergétiques et de gagner 5 degrés de température ambiante. Mieux, ces travaux sont rapides à effectuer, ils prennent 2h de temps en moyenne.

Afin d'être éligible à la prime isolation, vous devez remplir plusieurs conditions:

- Les travaux doivent avoir lieu dans votre résidence principale qui doit être achevée depuis plus de 2 ans
- Vous devez être propriétaire ou locataire de ce lieu de résidence
- Vous devez faire appel à une société possédant le label RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) pour vos travaux d'isolation
- Vous devez avoir des revenus correspondant aux plafonds suivants:

Nombre de personnes composants le ménage	Habitation en Province	Habitation en Ile de France
1	14 308€	19 308€
2	20 925€	29 066€
3	25 166€	34 906€
4	29 400€	40 758€
5	33 652€	46 630€
Par personne supplémentaire	4 241€	5 860€

La Prime Isolation: Cumulable avec d'autres subventions

Il existe encore pléthore d'aides comme la prime isolation permettant aux Français de réaliser des économies d'énergie tout en améliorant leur confort. Ainsi certaines communes et départements ont mis en place des budgets spécifiques pour la rénovation énergétique, n'hésitez pas à vous tourner vers elles afin d'obtenir plus d'informations sur le [coup de pouce économies d'énergie](#), la [prime isolation](#) ou encore le [CITE](#). De même l'Anah ou Agence nationale de l'habitat, propose des aides pour le financement de travaux aussi bien pour une mauvaise isolation qu'une incompatibilité due à un handicap. Quels que soient les travaux que vous souhaitez engager pour améliorer votre confort, certaines de ces aides sont cumulables et permettront la concrétisation de vos projets, mais avec une disponibilité limitée. En effet, le CITE devait être arrêté, mais l'état français a décidé de le prolonger jusqu'au 31 décembre 2017, il serait dommage de ne pas en profiter, comme l'ont fait 30 000 Français avant vous.

Infos Smictom

Rappel des collectes par Le SMICTOM :

ORDURES MÉNAGÈRES

Le mardi

Attention ! Lors des jours fériés, les collectes seront décalées et auront lieu le **mercredi 4 avril**

TRI SÉLECTIF

Le lundi en semaines paires

La collecte se fait de nuit sur Lanrigan, vous pouvez sortir vos sacs jaunes avant 19h le jour de la collecte.

Attention ! Lors des jours fériés, les collectes seront décalées et auront lieu le **mardi 3 avril**

Infos RPAM



Vous êtes parents ou allez devenir parents et vous recherchez un mode d'accueil (assistant maternel, crèche...) pour votre enfant ? Contactez le Relais Parents Assistants Maternels de la Bretagne romantique pour être accompagné dans votre recherche et vos démarches. Le service est ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermé le jeudi après-midi) et le vendredi de 8h30 à 16h30.

Les quatre animatrices proposent également des ateliers d'éveil réguliers et ponctuels pour les jeunes enfants de moins de 4 ans, sur les

différentes communes du territoire. **Les ateliers petits-lecteurs** ce mois de janvier sur inscriptions : - le 17 janvier à Dingé : à 10h

- le 24 janvier à St-Pierre-de-Plesguen : à 10h30

Pour en savoir plus, contactez le 02 99 45 20 12 ou rendez-vous sur <https://bretagneromantique.fr>

A vos Agendas !

*** Café culturel des Z'Amuzous**

Le prochain café culturel portera sur la transmission culturelle et plus particulièrement sur celle de notre commune. L'objectif de la soirée est d'être un relais où les plus anciens vont transmettre aux plus jeunes la mémoire de Lanrigan car la connaissance du passé permet de mieux appréhender le présent et de mieux construire l'avenir...

Venez donc partager, le 26 janvier, vos histoires, anecdotes sur le patrimoine de Lanrigan et permettre un enrichissement mutuel et intergénérationnel.

Carine Duthil est toujours à la recherche de documents historiques sur Lanrigan pour préparer cette soirée conviviale.



*** Repas du Comité des Fetes**

Samedi 17 Février, le Comité des Fêtes de Lanrigan organise un repas convivial à la salle de Lanrigan.

Vous pouvez réserver vos places auprès de Louissette Harel au 02.99.73.07.19

Au revoir Mr André Leray,
Maire-Honoraire de Lanrigan.

Arrivé à Lanrigan en 1964, il devient rapidement conseiller municipal pour un mandat de six ans. Ensuite, il est élu maire en 1977, sans discontinuer, pendant vingt-quatre ans. André Leray aura mis tout son bon sens et sa jovialité au service de ses concitoyens.

